

Réunion de la commission Paysages du 19 mars 2015 à Avelin

Compte-rendu

Liste des participants en annexe de ce compte-rendu

Diaporamas projetés en séance, en annexe de ce compte-rendu

La réunion commence à 14h10

Ouverture de la réunion

Claude Chardonnet, animatrice, C&S Conseils propose un rapide tour de table des participants, puis présente l'ordre du jour et le déroulé de la réunion.

Jean-Louis Carlier, directeur de projet, RTE, accueille les participants à la 10^e réunion de la commission Paysages. Il rappelle que la dernière réunion de l'instance locale de concertation (ILC) a permis de valider le fuseau de moindre impact (FMI), et ajoute que le FMI doit à présent être validé par le Ministre en charge de l'Énergie.

Point d'actualité sur le projet

Christine Lombard, chargée de concertation, RTE, présente l'état d'avancement de la recherche de tracé, ainsi que les fruits de la concertation à ce stade du projet.

Cf. Annexe 2 – Etat d'avancement du projet

→ Echanges

Jean-Pierre Delencre, Adjoint au Maire de Moncheaux, demande si le territoire de l'Arrageois avait demandé le pylône équilibre.

Jean-Louis Carlier lui répond que les habitants et la profession agricole de l'Arrageois ont effectivement demandé ce type de pylône dans un premier temps. Cependant, le pylône équilibre représente un surcout de l'ordre de 50%. Un accord a donc été trouvé, suite au débat public, pour que l'on utilise des pylônes classiques sur l'Arrageois, en accompagnant le projet de mesures compensatoires. Il est ainsi prévu d'enfouir environ 12,5 km de ligne 90 et 225kV sur ce territoire. Par ailleurs grâce au travail effectué avec les agriculteurs, le nouveau tracé va permettre de déplacer de nombreux pylônes en dehors de parcelles agricoles.

Jean-Marie Demeestere, habitant de Mons-en-Pévèle, signale que des habitants de Mons-en-Pévèle ont émis des craintes vis-à-vis d'une vue aérienne, qui laisserait penser qu'un pylône pourrait être installé à proximité d'habitations (au niveau de La Pétrie).

Christine Lombard répond que dans la Pévèle il y a aujourd'hui 136 habitations qui sont situées à moins de 250 m de la ligne existante – dont 27 à moins de 100 m. Demain, avec le futur tracé, toutes ces proximités ne pourront être supprimées, mais elles seront réduites : il devrait y avoir 112 habitations à moins de 250m, et 9 à moins de 100m.

Jean-Marie Demeestere estime tout de même qu'un potentiel rapprochement de la ligne des habitations pourrait poser problème à Mons-en-Pévèle (à la sortie de Mons, en allant vers La Pétrie).

Jean-Louis Carlier montre sur le plan, disponible dans le diaporama, que la distance entre la ligne et les habitations devrait être identique à la situation actuelle. Il ajoute que la crainte des habitants pourrait venir d'une vidéo qui a été diffusée à l'ILC du 14 octobre, qui ne prenait pas en compte la concertation avec les exploitants agricoles qui a modifié l'emplacement de ces pylônes.

Claude Chardonnet ajoute que la remarque de Jean-Marie Demeestere a bien été prise en compte, et qu'il faudra revenir vers les habitants de ce secteur pour les rassurer sur ce point.

Etude paysagère au stade du tracé

Bruno RABIN, paysagiste, présente les premiers résultats de l'étude paysagère.

Cf. Annexe 4 – Carnet de photomontage

➔ Echanges

Louis Dumon, Président de l'association Pévèle Environnement, demande s'il y a des éléments paysagers à présenter pour la Pévèle.

Bruno RABIN répond que rien n'a pu être formalisé pour le moment, car aucun atelier de proximité en Pévèle n'a pu se tenir.

Jean-Louis Carlier ajoute qu'il y a eu un travail avec la profession agricole dans la Pévèle, mais pas avec les élus et la population. Il rappelle qu'il y a eu une réunion locale en Pévèle en juillet dernier que Bernard Féry, garant de la concertation, a dû clore.

Il ajoute qu'il y a aujourd'hui une opposition très forte sur ce territoire.

Jean-Marie Demeestere demande ce qu'il faut faire pour éviter une situation de blocage au niveau de Mons-en-Pévèle et de Tourmignies. Il rappelle qu'il y a une réunion à Tourmignies avec les responsables politiques qui s'est assez bien passée, mais il ignore ce qui est prévu pour la suite. Il ajoute enfin être satisfait de la réunion d'aujourd'hui, qui lui a permis de savoir où va passer la ligne à Mons-en-Pévèle.

Jean-Louis Carlier répond qu'il y a effectivement eu une réunion le 8 novembre à Tourmignies. Elle faisait suite à une rencontre des élus locaux avec le ministère à propos de la problématique de l'enfouissement. Il ajoute que la décision du ministre, à propos de l'enfouissement, n'est pas encore connue.

Louis Dumon indique avoir milité pour l'enfouissement depuis le début du projet. Il ajoute qu'il faut étudier cette solution non pas en ayant en tête un tracé aérien, mais en essayant au contraire d'optimiser les distances pour faire diminuer les coûts. Il estime en effet que l'enfouissement doit permettre un tracé beaucoup plus droit.

Il considère par ailleurs que le problème de la dépression patrimoniale n'a jamais été abordé, alors que le projet doit s'implanter sur un territoire qui dispose d'un cadre exceptionnel. Il prend l'exemple de Tourmignies, situé à moins de 15km de Lille, qu'il décrit comme étant le poumon vert de l'agglomération.

Jean-Louis Carlier revient sur l'étude de la mise en souterrain, et admet que la ligne droite est toujours la plus courte. Mais il ajoute que des contournements sont obligatoires, notamment pour éviter de passer en plein cœur de Mons-en-Pévèle, et éviter son église et toute proximité avec des habitations. Il ajoute que le surcoût imposé par une mise en souterrain aurait des conséquences sur le coût du transport de l'électricité.

Il explique enfin qu'il n'a jamais vu d'étude qui prouvait une quelconque dépression patrimoniale, et signale que la ligne 400kV existe déjà aujourd'hui et que le projet consiste simplement à la reconstruire.

Christian Sterckeman, Collectif des riverains du hameau de la Becque Avelin, regrette que l'on ne puisse pas discuter du tracé de la Pévèle, et demande si un jour le sujet sera abordé.

Jean-Louis Carlier répond que le tracé dans la Pévèle existe sur plan, puisque l'implantation des pylônes a été discutée avec la profession agricole. Il souhaiterait qu'un tel dialogue puisse s'établir avec la population et les élus. Il rappelle que lors de l'ILC, il a été dit qu'il y aurait des compensations dans la Pévèle, sous la forme d'enfouissement de lignes moyenne tension (20 km de lignes ont déjà été identifiées).

Il prend l'exemple de la commune d'Attiches, qui compte 70 habitations surplombées par une ligne 225kV. Il aimerait proposer un atelier sur ce thème, pour discuter avec les riverains autour d'une carte, et parvenir à une solution.

Christian Sterckeman regrette que l'on ne parle pas suffisamment de la composition du paysage, qui est pourtant un thème fondamental. Il s'interroge notamment sur le terme de « laideur », que l'on associe en général aux pylônes électriques. Il estime que l'on peut voir une certaine élégance dans une ligne électrique, mais qu'une surabondance de lignes peut, à l'inverse, créer une situation inadmissible. Il considère qu'il faut essayer de changer son regard sur les lignes électriques. Il insiste sur la nécessité d'enfouir toutes les petites lignes, comme les lignes téléphoniques, et de faire disparaître les entrecroisements de lignes, comme il en existe beaucoup au-dessus d'Attiches. Il souhaite qu'une discussion avec les élus du territoire puisse être mise en place, car c'est dans l'intérêt de la population. Il explique qu'il pourrait accepter cette ligne 400kV à condition que l'on gomme les autres lignes disgracieuses.

Jean-Louis Carlier précise qu'il est prévu de présenter le travail réalisé lors de l'atelier de proximité des abords du poste Avelin, où l'accumulation de lignes électriques (haute, moyenne et basse tension) et téléphoniques peut créer un effet de « toile d'araignée ». Ce travail a justement pour but de proposer une réflexion, avec les riverains, pour tenter d'améliorer cette situation. Il rappelle que

dans tout projet, il y a des opportunités, et ajoute que le résultat de ces ateliers de proximité est souvent très intéressant.

Christian Sterckeman estime qu'il y a un problème d'information en Pévèle : il faut bien expliquer la démarche de RTE, pour qu'elle puisse être comprise et acceptée. Il ajoute que RTE a peut-être manqué de pédagogie.

Jean-Marie Demeestere insiste sur le fait que la politique de la chaise vide qui est actuellement pratiquée en Pévèle n'est pas une solution, et qu'il faut trouver une issue à ce problème.

Jean-Louis Carlier explique avoir entendu toutes ces interventions. Il souhaiterait toutefois que l'on puisse aborder d'autres sujets, notamment pour éviter de parler de personnes qui sont aujourd'hui absentes autour de cette table.

Michel Tillie, Président Association Campagnes vivantes, indique avoir beaucoup apprécié l'intervention de Christian Sterckeman. Il se demande ensuite par quel moyen on pourrait faire changer le regard que l'on porte sur les lignes à haute-tension.

Anne Braquet, Paysagiste Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord, s'estime déçue car ce qui est présenté aujourd'hui n'est pas un « projet de paysage ». Elle prend l'exemple du pylône équilibre qui ne sera pas utilisé dans l'Arrageois, et demande s'il y a eu une réflexion paysagère sur ce que cela implique sur l'ensemble du territoire. Elle souligne qu'il ne faut pas travailler uniquement au niveau de la parcelle, et qu'il faut reprendre de la distance. Elle désire qu'il y ait une réflexion sur l'impact général du projet sur les paysages traversés. Elle ajoute qu'en tant que paysagiste, elle ne se retrouve plus dans la démarche qui est ici proposée.

Jean-Louis Carlier admet qu'une partie de ce qui a été présenté est issue d'un travail « macro », notamment ce qui a été fait avec la profession agricole. Il ajoute que ce travail est toutefois nécessaire, car les agriculteurs ont des contraintes qu'il faut absolument prendre en compte, et qui implique des compromis.

Il explique ensuite que les ateliers de proximité n'ont pas pour but de modifier la vision globale qui décidée en commission. Ils permettent au contraire d'enrichir cette réflexion, notamment en identifiant des éléments de paysages à prendre en compte, pour améliorer l'aspect général de la ligne. Il ajoute que RTE n'a jamais perdu de vue le projet de paysage, car il estime que le projet Avelin-Gavrelle doit être acceptable dans la durée.

Anne Braquet demande comment s'est déroulé ce travail avec le terrain. Elle estime que la présentation ne permet pas de comprendre comment ce travail en petit groupe a pu aider à la réflexion globale.

Bruno RABIN admet que le mode présentation peut donner l'impression d'un travail morcelé. Il explique toutefois qu'il y a bien un aller-retour entre le global et le local.

Anne Braquet demande que pour chaque séquence du projet, il y ait un exposé du concept et des idées fortes qui ont été décidés. Elle estime qu'il est important que l'on sache dans quel sens se dirige le projet.

Claude Chardonnet entend deux questions dans l'intervention d'Anne Braquet :

- Quels concepts se dégagent à l'issue de la réflexion générale sur le projet ?
- Et comment localement ces concepts ont pris racine ?

Elle rappelle que les comptes rendus de ces ateliers de proximité sont disponibles sur le site internet du projet. Elle comprend toutefois que la présentation ne permet pas de se rendre compte de ce qui a été fait. Elle ajoute que la discussion d'aujourd'hui a également permis d'aborder la question du changement de regard, qui est une notion que RTE pourrait reprendre, pour trouver une solution au point d'arrêt dans la Pévèle.

Anne Braquet explique qu'il y a deux objectifs : dans un premier temps il faut que l'on puisse suivre la démarche du projet. Et dans un second temps il faut qu'on puisse se servir de ce travail pour communiquer et concerter. Elle estime qu'une réflexion sur les outils de communication est nécessaire si on veut pouvoir travailler avec un maximum de personnes. Elle ajoute que le travail sur le paysage peut être un formidable outil.

Louis Dumon est satisfait de constater que les participants de cet atelier cherchent à tirer ce projet vers le haut. Il aimerait que toutes les parties prenantes puissent s'asseoir autour d'une table, et puissent travailler ensemble dans un esprit de co-construction. Il demande à RTE d'avoir un peu plus d'humilité pour trouver des solutions de dialogue, et demande aux élus d'afficher un peu plus de volonté pour éviter la politique de la chaise vide. Il estime qu'il y a un pas à faire de chaque côté, et ajoute que l'outrance vient de RTE.

Bernard Féry lui demande ce qu'il entend par « outrance » ?

Louis Dumon répond que ce sont les habitants qui subissent ce qui est proposé par le projet. Il admet, suite à l'intervention de Christian Sterckeman, que la Pévèle n'aura peut-être pas à « subir », et il plaide pour que ce projet profite au territoire.

Présentation de l'étude paysagère portant sur les postes d'Avelin et de Gavrelle

Bruno RABIN, paysagiste, présente le travail réalisé aux abords du poste d'Avelin et de Gavrelle.

Cf. Annexe 3 – Aménagement des postes électriques

➔ Echanges

Anne Braquet rappelle qu'il y a eu un travail fait par des étudiants, qui proposait des idées intéressantes. Elle estime que cette présentation n'est pas très claire, et pose plusieurs questions : quels sont les grands principes ? Quelles positions a-t-on pris pour les traiter à grande échelle et ensuite à petite échelle ? Quel est le travail sur les usages ? Elle estime nécessaire de clarifier ces éléments, pour savoir où va le projet, et pour qu'il s'intègre de façon qualitative.

Elle demande si RTE cherche à travailler uniquement sur les abords des postes, ou si l'entreprise cherche également à travailler le paysage en profondeur. Elle demande enfin s'il est nécessaire

d'acquérir du foncier, et s'il faut de se rapprocher des communes pour travailler les approches, les vues, et les perspectives.

Jean-Louis Carlier partage le point de vue d'Anne Braquet, et regrette qu'elle n'ait pu apporter son expertise lors de ces ateliers de proximité.

Il explique qu'acquérir du foncier aux alentours du poste de Gavrelle est quasiment impossible, ce qui limite les marges de manœuvre. Il indique qu'il y a un historique de travail sur les abords de ce poste, et qu'il y a eu de nombreuses itérations. Il insiste notamment sur l'important travail qui vise à nettoyer la « toile d'araignée » formée par les lignes au nord du poste.

Il explique ensuite que les étudiantes de l'école nationale supérieure de paysage (ENSP) ne se sont pas limitées au seul poste de Gavrelle, mais ont aussi proposé une réflexion sur l'ensemble de la ligne. Elles ont notamment soumis l'idée d'un chemin de grande randonnée (GR) basé sur le thème de l'énergie.

Il regrette que le fil de la concertation ait été perdu depuis juin, et souligne qu'il s'est passé beaucoup de choses depuis.

Bernard Féry estime que les intervenants ont fait des remarques très intéressantes, et souvent convergentes. Il retient notamment le souhait d'une meilleure ligne directrice dans le traitement paysager du projet. Il considère cependant que le travail fourni par RTE est très intéressant, car il propose un travail réalisé au contact des territoires. Il ajoute que RTE n'était pas obligé de mettre en place ces ateliers de proximité, mais que la concertation propose un principe d'équivalence, qui veut que chacun puisse donner son point de vue sur le projet. Or ces ateliers ont permis des échanges souvent très riches, qui ne se limitaient pas à une vision à petite échelle.

Il suggère ensuite que l'on rédige un document de 2 à 3 pages, qui condense à la fois le travail réalisé en atelier et les idées développées dans cette commission paysage.

Il estime également nécessaire de diffuser des documents qui informent le public des avancées du projet. Enfin, il indique que c'est l'attente de la décision ministérielle qui explique l'interruption de la concertation depuis octobre.

Michel Tillie considère que la justification – qui a été expliquée il y a 2 ans – a probablement été oubliée depuis par la population. Il ajoute que dans commission paysage le travail réalisé est subjectif et non pas l'objectif. En effet, apprécier un paysage relève du sentiment, du ressenti, ce qui explique notamment les réactions hostiles au projet. Il demande donc que le maître d'ouvrage communique une nouvelle fois sur la justification du projet, et sur ce qu'elle implique.

Présentation du travail paysager des étudiantes de l'ENSP

Julie Kmieckowiak, RTE, présente le travail réalisé par les étudiantes de l'école nationale supérieure de paysage (ENSP).

Cf. Annexe 5 – Travail paysager de l'ENSP

→ Echanges

Jean-Marie Demeestere trouve ce travail surprenant. Il ajoute que cette étude propose une réflexion globale, et ne se focalise pas sur un simple problème particulier.

Christian Sterckeman estime ce travail fondamental. Il rappelle une citation de Marcel Proust, qui avait été utilisée par les étudiantes : « *Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux* ». Il insiste sur la nécessité de changer de regard sur la ligne Avelin-Gavrelle. Il ajoute que ce travail pourrait servir de point de départ pour communiquer sur le projet, et pour proposer une nouvelle forme de pédagogie.

Louis Dumon indique que ce travail lui fait penser à un atelier de co-design, de co-construction – une forme de pédagogie où tout le monde donne son regard, et explique sa façon de regarder. Il estime que cette façon de procéder, en impliquant les participants, permet une meilleure acceptation.

Jean-Marie Demeestere estime qu'il ne faut pas hésiter à bousculer les gens. Il ajoute que présenter ce type de travail permettrait peut-être de débloquer la situation dans la Pévèle. Il considère qu'il est important que la population puisse envisager le projet dans sa globalité.

Anne Braquet estime que dans cette présentation le GR et la ligne deviennent un prétexte qui met en avant le territoire, son fonctionnement, et ses productions. Cela force le maître d'ouvrage à travailler avec le territoire et ses usagers (les élus, les randonneurs, les habitants, etc.).

Claude Chardonnet remercie les participants, et conclue la réunion.

Durée de la réunion : 2h46.